

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° II-1225

présenté par

Mme Sicard, M. Allisio, Mme Auzanot, M. Amblard, Mme Bamana, M. Ballard, M. Baubry, M. Barthès, M. Beaurain, M. Bernhardt, M. Bentz, M. Bilde, M. Bigot, Mme Blanc, M. Boccaletti, M. Blairy, M. Boulogne, Mme Bordes, M. Bovet, Mme Bouquin, M. Buisson, M. Casterman, M. Chudeau, M. Chenu, M. Clavet, Mme Colombier, M. de Fleurian, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Lépinau, Mme Delannoy, Mme Diaz, M. Dessigny, Mme Dogor-Such, M. Dufosset, M. Dragon, M. Dutremble, M. Dussausaye, M. Evrard, M. Falcon, M. Florquin, M. Frappé, M. Fouquart, Mme Galzy, M. Gery, M. Gabarron, M. Giletti, M. Christian Girard, M. Gillet, M. Gonzalez, M. Golliot, Mme Florence Goulet, M. Guibert, Mme Griseti, Mme Grangier, M. Guitton, M. Guinot, Mme Hamelet, M. Humbert, M. Houssin, M. Jacobelli, M. Jolly, M. Jenft, Mme Josserand, Mme Joncour, Mme Joubert, Mme Lavalette, Mme Laporte, M. Le Bourgeois, Mme Le Pen, Mme Lechon, Mme Lechanteux, Mme Levavasseur, Mme Lelouis, M. Lioret, M. Limongi, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, M. Lottiaux, Mme Lorho, M. Loubet, Mme Marais-Beuil, M. David Magnier, M. Markowsky, M. Patrice Martin, M. Marchio, Mme Alexandra Masson, Mme Martinez, M. Bryan Masson, M. Meizonnet, M. Mauvieux, M. Meurin, M. Muller, M. Monnier, Mme Mélin, M. Ménagé, Mme Ménaché, Mme Parmentier, M. Odoul, M. Pfeffer, M. Perez, M. Rambaud, Mme Pollet, M. Rancoule, Mme Ranc, Mme Rimbert, M. Renault, M. Rivière, Mme Robert-Dehault, Mme Roy, Mme Roullaud, M. Sabatou, Mme Sabatini, M. Schreck, M. Salmon, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Emmanuel Taché, M. Taverne, M. Tivoli, M. Tesson, M. Villedieu, M. Tonussi, M. Vos et M. Weber

ARTICLE 49**ETAT B****Mission « Sport, jeunesse et vie associative »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Sport	0	0
Jeunesse et vie associative	0	858 869
Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2030	0	0
TOTAUX	0	858 869
SOLDE	-858 869	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à minorer, en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, les crédits de l'action 02-Actions en faveur de la jeunesse et de l'éducation populaire, du programme budgétaire 163- jeunesse et vie associative, d'un montant de 858 869 euros. Cette minoration de crédits concerne le financement du Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ).

Dans le contexte budgétaire dégradé que nous connaissons et alors que l'État doit rationaliser substantiellement ses dépenses, il apparaît justifié de baisser d'environ 30 % les crédits alloués au CIDJ, un organisme dédié à l'éducation populaire et à l'orientation des jeunes. Par cette baisse, l'amendement incite ces structures à diversifier leurs sources de financement et à renforcer les partenariats avec le monde économique et les entreprises.